MINISTERE DE L’ADMINISTRATION REPUBLIQUE TOGOLAISE

TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION Travail –Liberté-Patrie

ET DE LA CHEFFERIE COUTUMIERE

………………..

REGION DES SAVANES

…………

PREFECTURE DE TANDJOUARE

………………

COMMUNE TANDJOUARE 2

**N° \_\_\_\_/2024/RS/PTAN/CTAN2/PRMP**

**AVIS DE PASSATION DES MARCHES**

**La Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Tandjouare 2**

**Préfecture de Tandjouare**

Avis d’appel d’offres pour les travaux de construction des hangars de marché de type cantonal dans les marchés des cantons de Tampialim, Doukpergou, Lokpano et Sangou

1. La République Togolaise a reçu un financement du groupe de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (COSO). Le Gouvernement a alloué une partie de ce financement pour l’exécution de sous-projets au niveau communautaire dans la Région des Savanes. Les fonds seront utilisés pour effectuer les paiements prévus au titre des contrats éligibles passés.
2. Par la présente, nous invitons les entreprises en règle et remplissant les conditions, désireuses, à soumettre une offre ferme sous plis fermé pour les travaux susmentionnés.

Le dossier d’appel d’offres, comprenant les spécifications techniques des travaux et les conditions de participation à l’appel d’offres, peut être consulté et obtenu au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune Tandjouare 2 ; Secrétariat Général de la mairie de Nano. Tel : **91246553** ; Email : beketien@gmail.com contre paiement d’une somme non remboursable de **cent mille francs (100 000F) CFA au titre dudit marché** à compter **du jeudi, 31 octobre 2024** ; ou être consulté au secrétariat de la PRMP sis à la mairie de Nano. Tel : 91246553.

1. Vous pourrez obtenir de plus amples informations à l’adresse ci-dessus indiquée
2. Les offres devront être déposées au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à la Mairie de Nano contre récépissé de dépôt au plus tard le : **Lundi, le 18** **novembre 2024 à 11 h 00** mn.

**N.B. Les dossiers déposés après la date et l’heure limites ci-dessus indiquées seront rejetés.**

Fait à Nano, le 28 octobre 2024

**BEKETIEN Aboudou**